

## CAMPAGNE IR: LETTRE OUVERTE AU DDFIP 05

Gap le 30/03/2021,

Monsieur le Directeur Départemental,

La campagne déclarative d'impôt sur les revenus va commencer. L'ouverture du service de déclaration en ligne est prévue le 8 avril et l'envoi postal des déclarations pré-remplies à compter du 02 Avril.

Lors du CHS du 25 mars, nos élus et représentants vous ont interrogé sur la mise en place de la campagne à travers les angles sanitaires, sécuritaires et conditions de travail.

### **Sur le Plan Sanitaire :**

Vous affirmiez le 17/11/2020, au moment de la deuxième vague épidémique, que la Ddfip en lien avec les services de la préfecture souhaitait réduire la volumétrie de l'accueil sur l'ensemble des sites départementaux et plus particulièrement la cité Desmichels.

Alors que nous sommes confrontés à une troisième vague (avec des indicateurs supérieurs à ceux de novembre sur le plan épidémique), les agents des finances publiques vont participer à une vaste campagne d'accueil (accueil général, accueil sur rendez-vous) où ils seront en première ligne face aux nombreux usagers dans un contexte sanitaire aux contours incertains.

- *Quelles mesures comptez vous prendre pour assurer la santé des agents, si la situation sanitaire continuait de se dégrader, afin d'assurer la sécurité de nos collègues face à l'afflux massif d'usagers ?*

### **Sur le Plan Sécuritaire :**

- *Comment seront gérées les éventuelles affluences ou regroupements d'usagers dans le contexte de suivi des mesures de distanciation, qui risque de générer de longues périodes et files d'attente, source probable de tensions et d'énervements ?*
- *Comment comptez-vous gérer les flux de contribuables qui se déplaceront dans les SIP ? Nul doute qu'un grand nombre de contribuables continuera à se déplacer d'autant plus que vous avez fermé à travers la mise en place du NRP des centres des finances publiques qui auparavant exerçaient cette mission.*

A cet égard il nous semble nécessaire de vous rappeler que les agents « service civique » n'ont pas vocation à remplacer les agents des finances publiques. En effet, réglementairement les missions de service civique doivent être complémentaires des activités confiées aux agents. Leur utilisation comme « voltigeur » dans les files d'attente n'est donc pas réglementaire !.

### **Sur le Plan des Conditions de Travail :**

Comme nous l'avons vu la question de l'accueil sera centrale, d'autant plus que de nouveaux horaires seront mis en place à compter du 01 Avril. Vous avez d'ailleurs sur ce sujet personnellement exprimé vos doutes et incertitudes lors du dernier Comité Technique, (notamment pour la fermeture à 11 h de la Cité Desmichels).

Concernant l'accueil téléphonique, notre département sera mis à contribution avec un volant de huit agents destiné à soutenir les plates – formes nationales téléphoniques. Ajoutons l'offre multicanal et les demandes E contact, *et vous comprendrez que notre organisation est en droit de se demander sur quels moyens humains (affectés par 80 suppressions d'emplois en dix ans) vous allez pouvoir vous appuyer, dans un contexte de télétravail maintenu, conformément aux préconisations du Directeur général ?*.

Notre syndicat exige de votre part une explication claire et concrète de l'organisation que vous comptez mettre en place pour cette campagne.

Il y a trop de questions et d'incertitudes pour lesquelles nous attendons des réponses.

C'est pourquoi Solidaires Finances Publiques demande la tenue très rapide d'un Comité Technique Local avec comme point à l'ordre du jour l'organisation dans notre département de la campagne déclarative d'impôt sur les revenus.

**LES ELUS SOLIDAIRES**